https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/questions/OANR5I 16OF11539



16ème legislature

Question N°: 11539	De M. Nicolas Dragon (Rassemblement National - Aisne)			Question écrite
Ministère interrogé > Transition énergétique			Ministère attributaire > Industrie et énergie	
Rubrique >énergie et carburants		Tête d'analyse >Manque d'innovation dans la filière nucléaire vis-à-vis des réacteurs SMR	Analyse > Manque d'innovation dans la filière nucléaire vis-à-vis des réacteurs SMR.	
Question publiée au JO le : 26/09/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)				

Texte de la question

M. Nicolas Dragon interroge Mme la ministre de la transition énergétique sur le manque d'innovation de la France dans sa filière nucléaire vis-à-vis des réacteurs small modular reactor (SMR). En effet, depuis maintenant plusieurs années, des petits réacteurs modulaires, aussi appelés SMR, plein de promesses pour la filière nucléaire, semblent trouver un écho de plus en plus favorable et important au sein de la communauté scientifique. Ces petits réacteurs nucléaires, par définition moins grands que les ordinaires et consommant donc moins d'eau pour les refroidir tout en restant autant si ce n'est plus productifs, constituent un véritable espoir pour l'avenir au regard de leur probable capacité à rapidement décarboner l'industrie voire même à remplacer à terme les centrales à charbon. Pour autant, il ne semble pas que la France, comme a fortiori l'Union européenne, ne se soit intéressée à leur sujet, laissant de ce fait le champ libre aux États-Unis qui, comme dans bien des domaines malheureusement, possèdent plusieurs coups d'avance en la matière et tentent désormais d'essaimer le continent européen pour rechercher des financements. Pire encore, il apparaît que l'Union européenne bloque systématiquement tout projet nucléaire développé sur son sol, par pure idéologie et même par aveuglement, préférant ainsi contempler l'entrisme américain sur le continent, en laissant les nations subir sans pouvoir ni rivaliser, ni se défendre. Le sabordage organisé de la filière nucléaire française, à travers la multitude de choix politiques désastreux opérés depuis des années, tels que l'abandon du projet Superphénix en 1998, la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, l'abandon du projet Astrid en 2018, et le manque d'investissement toujours plus déplorable, a mis plus qu'en péril la souveraineté énergétique nationale. Les grandes difficultés rencontrées par les Français pour se fournir en électricité l'hiver 2022 en ont été le triste symptôme. La réalité est apparue aux yeux de tous : la baisse du nucléaire induit la hausse des coupures et la hausse des factures. Or c'est précisément ce que lon veut et doit éviter pour les Français, qui se rappellent avec regret d'une électricité peu chère et abondante, que le pays exportait même à ses voisins. Ces petits réacteurs nucléaires méritent donc toute l'attention. Bien plus que celle apportée jusqu'alors, à l'image de l'examen du projet de loi sur l'accélération du nucléaire où ceux-ci en ont tout bonnement été exclus par voie d'amendement de la part de la majorité. La course contre la montre à laquelle on assiste est absolument cruciale. Il en va de l'indépendance de la France en matière énergétique et technologique. Si on continue sur la voie empruntée jusqu'à maintenant, à ce rythme, les États-Unis auront déjà envahi le marché européen en réacteurs SMR que l'on ne disposera même pas des premiers prototypes. En politique, tout est une question de volonté. Si on ne veut pas voir la filière nucléaire française se briser et l'indépendance énergétique du pays s'effondrer, il faut opérer un changement de cap radical. Par conséquent, il lui demande de lui indiquer quels sont les projets actuellement à l'étude au sujet de ces petits réacteurs modulaires de type SMR et de rappeler la position du Gouvernement quant à la place du nucléaire dans sa https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/guestions/QANR5I 16QF11539



conception de la souveraineté énergétique du pays.